

Désiré THIRION

1843-1911

Fils de Pierre Nicolas THIRION, charron de Clichy-la-Garenne, et de Cécile Guilmeneaut, Désiré Thirion naît à Maisons-Alfort le 24 août 1843. Il épouse, le 21 décembre 1871, à Valenton Anna Caroline Ferrière, la fille d'un cultivateur qui avait pris à ferme le domaine du Plaisir* qui appartenait à la famille Dardel.

D'abord commis de ferme, il reprend la ferme de son beau-père.

Élu Maire de Valenton, le 20 mai 1888, il exerce trois mandats.

Elu adjoint au maire le
18 mai 1884

Maire
de
1888 à 1899

Puis conseiller
municipal

Acte de Naissance

Désiré THIRION

Du vingt-cinq août mil huit cent quarante-trois, dix heures du matin, acte de naissance de Désiré Thirion, présenté et reconnu du sexe masculin, né le jour d'hier sept heures du soir habitant ensemble rue de Maisons-Alfort n°18, fils du Sieur Thirion Pierre Nicolas, Charron, âgé de trente-deux ans et de dame Cécile Guilmeneault, son épouse, ménagère, âgée de vingt et un ans, constaté par nous, Maire et officier de l'état civil de la commune de Maisons-Alfort, Seine, sur la déclaration du père en présence des Sieurs Leroy Adam Jack XXXXX âgé de cinquante ans et de Hobbe Jacques âgé de quarante ans, marchand de vins, domiciliés à Maisons-Alfort ; lesquels après lecture faite ont signé avec nous le présent.

Archives Val de Marne FRAD 094 Image 113



Entre 1888 et 1899, siégeaient au sein du conseil municipal présidé par M. Thirion : Georges Foucher (fermier) pendant les trois mandats successifs, Alexandre Defforges (cultivateur à la Ferme de l'Hôpital), jusqu'en 1892, Charles Persent (négociant) mort en 1891, Emile Alfred Degrange (serrurier) démissionnaire en 1892, de nouveau élu et adjoint au maire en 1896, Louis Dubois (propriétaire), Désiré Duchamp (maçon), François Duchesne (journalier), Auguste Fouché (aubergiste), ces quatre derniers jusqu'en 1896, à partir de 1892 : Louis Jourdain (charron) et André Jean Achille Varin (avocat à la Cour d'appel) seulement jusqu'en 1896, Charles Leduc, (avocat domicilié à Paris, propriétaire à Valenton), Léon Marchandise (propriétaire), Émile Noël (propriétaire), et à partir de 1896, Charles Lanher (rentier), Alexandre Barot (cultivateur). En 1898, Jean Château (rentier, ancien inspecteur de l'enseignement primaire) et François Laroche (cultivateur) remplacent MM Degrange et Marchais.

Voici quelques délibérations votées par le conseil municipal entre février 1888 et janvier 1899 :

- **Concernant l'instruction publique**

- **21 septembre 1890** : Engagement pour la classe enfantine

« Vu la lettre de Monsieur le Préfet en date du 13 septembre 1890 demandant un engagement du conseil relativement à l'entretien de la classe enfantine aussi en voie de création conformément au décret du 4 février 1888 ...

Le conseil municipal s'engage à pourvoir pendant dix années à l'entretien du local affecté au logement de la personne chargée de la direction de la classe enfantine, à l'entretien des bâtiments et dépendances destinés à recevoir les enfants fréquentant cet établissement, à l'entretien du mobilier nécessaire à leur instruction, et à pourvoir pendant cette période de temps au chauffage et à l'éclairage de ces locaux.

- **Concernant les transports**

- **3 janvier 1891** : Station de la compagnie de Lyon au Carrefour de Pompadour.

Le conseil municipal de Valenton, considérant :

Que le carrefour de Pompadour se trouve dans une situation topographique susceptible d'attirer en effet l'attention de l'administration de la compagnie de Lyon par la convergence des routes nombreuses ... ,

Que la création d'une station au carrefour de Pompadour offrirait pour les voyageurs de Valenton une distance plus rapprochée que la gare de Villeneuve-Saint-Georges qu'ils doivent actuellement gagner pour se rendre à Paris ;

Que l'établissement d'une station de voyageurs audit endroit ne pourrait être qu'avantageuse pour cette localité en facilitant les communications en rapport avec cette commune, ...

Considérant que, plus à portée du chemin de fer, par les constructions nouvelles qui, en raison de cette facilité, ne tarderaient pas à s'élever de ce côté, la commune de Valenton ne pourrait être appelée qu'à prendre de l'extension comme population et comme commerce, son état stationnaire quant à la population paraissant être le résultat de la distance déjà appréciable qui la sépare de la gare de Villeneuve-Saint-Georges ...

Que le commerce actuel de Valenton lui-même trouverait aussi son avantage dans l'annexe d'une gare de marchandises à la gare de voyageurs en instance, en facilitant l'arrivée et l'envoi des produits du territoire de cette région agricole.

Pour ces motifs :

Se range entièrement à l'avis formulé par le conseil municipal de Choisy-le-Roi dont il partage vivement le désir, ... émettant ainsi également le vœu que la compagnie de Lyon, d'accord avec l'administration des ponts et chaussées, veuille bien prendre en considération l'établissement sollicité de la station projetée de voyageurs, ainsi que d'une gare de marchandises, au carrefour de Pompadour.

EN FRANCE entre 1888 et 1899

La République connaît une succession de crises : en dépit du scandale de Panamá, en dépit aussi des attentats anarchistes entre 1892 et 1894 (assassinat du président de la République Sadi Carnot, juin 1894), le régime paraît définitivement consolidé.

- 1889 : Exposition universelle à Paris. Construction de la Tour Eiffel*.
- 15 juillet 1889: vote de la loi réduisant le service militaire à trois ans.
- Septembre 1894 : début de l'affaire Dreyfus.
- 23 septembre 1895 : création de la CGT à Limoges.
- 13 janvier 1898 : Émile Zola publie dans l'Aurore, « J'accuse », texte en faveur de Dreyfus.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Exposition de 1889. Eiffel, ingénieur constructeur-Tour Eiffel-Champ de Mars-Palais des Industries diverses, estampe. Imagerie Pellerin à Epinal (1871). Format : gravure sur bois en couleur, 40 x 30 cm. Source : Bibliothèque nationale de France.

